



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

28/04/2026

Procès-verbal n°15

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Marc WILLIAMSON, Thomas MALECOT.

Est également présent : Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : François-Xavier CHAFFOIS, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Agnès MASSON-SIBUT, Frédéric GUERN.

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Listes des trente
2. Précisions d'organisation de rencontres en D2 Baseball et D1M Softball
3. Championnats de France 2026
4. Division 1 Masculine Softball 2026
5. Challenge de France Masculin Softball 2026
6. Challenge de France Baseball 2026
7. Challenge de France Féminin Softball 2026
8. Reports, inversions et changements de terrain

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1^{er} janvier 2026 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2026. **À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.**

RAPPEL DIFFUSION DES RENCONTRES D1 BASEBALL ET SOFTBALL

La Commission Fédérale Sportive rappelle à l'ensemble des clubs de Division 1 Baseball et Softball que, conformément aux conditions d'engagement, la diffusion des rencontres est **obligatoire** pour toutes les journées de championnat.

Cette diffusion doit respecter a minima les standards suivants :

Une prise de vue grand angle en format paysage permettant de visualiser l'ensemble du terrain

- La présence du son
- L'affichage du score en temps réel comprenant :
 - o le nom des équipes
 - o le nombre de points
 - o les manches
 - o les retraits
 - o les coureurs sur base

La présence de commentaires est fortement recommandée afin d'améliorer la lisibilité des rencontres et l'expérience des spectateurs.

Par ailleurs, les clubs sont invités à transmettre au plus tard le vendredi précédant la journée de championnat à 12h le lien d'accès à leur captation, afin de permettre la valorisation et le relais des rencontres par la Fédération. Ces exigences participent à la valorisation des compétitions fédérales et à leur attractivité.

1. LISTES DES TRENTE

En application des dispositions de l'article 159.3 des Règlements Généraux de la Fédération, la CFS précise par ailleurs que les listes de trente définitives devront être transmises au plus tard le **lundi 27 avril 2026 à 23h59 pour les championnats de Softball** (D1 Féminine et D1 Masculine) et le **11 mai pour les championnats de Baseball** (D1 Baseball, D2 Baseball et D3 Baseball).

Il est également rappelé aux clubs leurs obligations en matière de transferts internationaux. Toute arrivée d'un joueur en provenance de l'étranger doit impérativement être déclarée au Secrétaire Général, à l'adresse licences@ffbs.fr ainsi qu'à la CFS conformément aux dispositions des articles 85 à 88 des Règlements Généraux de la Fédération. Le cas échéant, une demande officielle de transfert international doit en outre être effectuée auprès de la fédération et du club d'origine du joueur.

En conséquence, si un joueur figure sur la liste de trente provisoire sans que son transfert international n'ait été dûment déclaré et engagé selon les procédures en vigueur, la liste ne pourra pas être validée par la CFS.

Mise à jour - **les rosters sont en ligne sur MyWBSC** :

- **D1 Baseball** : Le club de **Rouen** a transmis sa liste définitive le 27 mars, les clubs de **Sénart** et de **Toulouse** ont transmis leurs listes de 30 définitives le 03 avril, les clubs de **La Rochelle** et **Béziers** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives les 21 et 28 avril.
- **D1F Softball** : Le club de **Nice** a transmis sa liste de 30 définitive le 27 avril, les listes de 30 provisoires des 7 autres clubs sont considérées définitives au 28 avril.
- **D1M Softball** : Les clubs d'**Evry** et du **PUC** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives le 17 et le 20 avril, les listes de 30 provisoires des 6 autres clubs sont considérées définitives au 28 avril.
- **D2 Baseball** :
 - Les clubs de **Bréal-sous-Montfort**, **Ermont** et **Nice** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives les 07, 09 et 08 avril.
- **D3 Baseball** :
 - Les clubs de **La Guerche de Bretagne**, **Muret** et **Saint-Romain-de-Jalionas** ont respectivement transmis leurs listes de 30 définitives les 09, 09 et 10 avril.

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission informera les clubs concernés via son PV de réunion.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

3ème journée - 25-26 avril 2026

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs PARIS UNIVERSITÉ CLUB - D10301 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs PARIS UNIVERSITÉ CLUB - D10302 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs BÉZIERS PIRATES - D10303 : [9-1, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs BÉZIERS PIRATES - D10304 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs SÉNART TEMPLIERS - D10305 : [11-0, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs SÉNART TEMPLIERS - D10306 : [11-3, rencontre homologuée](#)

SÉNART : Expulsion d'un membre de l'équipe (RG art. 216 / RD annexe 1 art. 4) - Sanction : 150€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS - D10307 : [5-13, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS - D10308 : [17-14, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL**3ème journée - 25-26 avril 2026**

RONCHIN DRAGONS vs TOURCOING LORDS - D3A0301 : [13-2, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs TOURCOING LORDS - D3A0302 : [16-5, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ 2 COMETZ vs DUNKERQUE KORVERS - D3A0303 : [14-3, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ 2 COMETZ vs DUNKERQUE KORVERS - D3A0304 : [8-0, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 2 COUGARS - D3B0301 : [13-6, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 2 COUGARS - D3B0302 : [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs RENNES REDWINGS - D3B0303 : [9-6, rencontre homologuée](#)

RENNES : *Non-respect de la date de retour d'un formulaire d'engagement arbitre (RP D3 art. 22.1) - Sanction : 50€ par jour après la date butoir = 150€*

SÉNART 2 TEMPLIERS vs RENNES REDWINGS - D3B0304 : [9-7, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS BATS vs FÉNAY CYCLONES - D3C0301 : [9-4, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS BATS vs FÉNAY CYCLONES - D3C0302 : [20-10, RAS, rencontre homologuée](#)

MARSEILLE MEDS vs RENARDS DE LA VALLÉE - D3C0303 : [9-7, rencontre homologuée](#)

RENARDS : *Non-respect de la date de retour d'un formulaire d'engagement arbitre (RP D3 art. 22.1) - Sanction : 50€ par jour après la date butoir = 150€*

MARSEILLE : *Utilisation des feuilles de score non officielles (RG art. 207.1) - Sanction : 15€*

MARSEILLE MEDS vs RENARDS DE LA VALLÉE - D3C0304 : [5-19, rencontre homologuée](#)

MARSEILLE : *Utilisation des feuilles de score non officielles (RG art. 207.1) - Sanction : 15€*

PERPIGNAN PHÉNIX vs MURET DRAGONS - D3D0301 : [13-18, RAS, rencontre homologuée](#)

PERPIGNAN : *Non transmission de la feuille de score des lancers 18U par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 214.1.4 et 214.2.4) - Sanction : 30€ forfait journée*

PERPIGNAN PHÉNIX vs MURET DRAGONS - D3D0302 : [5-31, rencontre homologuée](#)

PERPIGNAN : *Non transmission de la feuille de décompte des lancers 18U par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 214.1.4 et 214.2.4) - Sanction : 30€ forfait journée*

EYSINES RAIDERS vs LA ROCHELLE 2 BOUCANIERS - D3D0303 : [8-12, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs LA ROCHELLE 2 BOUCANIERS - D3D0304 : [9-5, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL**5ème journée - 25-26 avril 2026**

EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES vs PESSAC PANTHÈRES - D1F0501 : [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES vs PESSAC PANTHÈRES - D1F0502 : [0-1, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES - D1F0503 : [4-18, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES - D1F0504 : [0-13, RAS, rencontre homologuée](#)

COLOMBES WILDCATS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F0505 : [7-6, RAS, rencontre homologuée](#)

COLOMBES WILDCATS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F0506 : [13-2, RAS, rencontre homologuée](#)

4. DIVISION 1 MASCULINE SOFTBALL 2026

Les compositions des poules de la deuxième phase de qualification dite "phase de classement" sont les suivantes :

Poule Haute

- Contes Cobras
- Evry-Courcouronnes Pharaons
- Nice Cavigal
- Nogent-sur-Marne Bandits

Poule Basse

- Grenoble Grizzlys
- Paris Université Club
- Rouen Huskies
- Stade Toulousain Tigers

ERRATUM - Les équipes des poules haute et basse s'affronteront selon le calendrier suivant qui annule et remplace celui diffusé dans le PV14 :

MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE	
	04-05	RÉSERVE D1		01-03	CHALLENGE		06-07	NIC CON	EVC NOG	04-05	FINALES DIM				
	11-12	NOG PUC GRE CON	EVC ROU TLS NIC	09-10	RÉSERVE DIM		13-14	RÉSERVE POULE HAUTE		11-12	RÉSERVE DIM				
	18-19	PUC EVC NIC TLS	NOG ROU GRE CON	16-17	CON NOG ROU	NIC EVC PUC	20-21	RÉSERVE DIM		18-19	RÉSERVE DIM				
	25-26	RÉSERVE DIM		23-24	RÉSERVE DIM		27-28	FINALES DIM							
28-29	ROU EVC TLS CON	NOG PUC NIC GRE		30-31	EVC NOG TLS GRE	CON NIC PUC ROU									

Les modifications apportées par la CFS ont pour but d'équilibrer les déplacements entre les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la première phase et que les équipes les mieux classées reçoivent chacune deux fois.

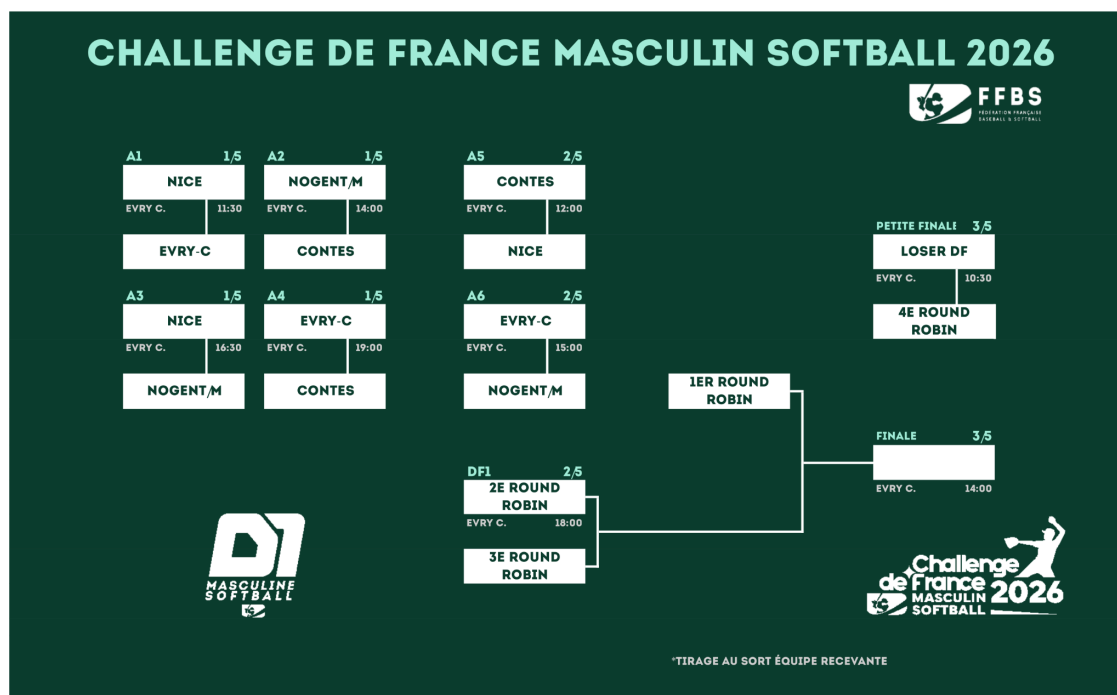
La CFS remercie par avance les clubs concernés par ces modifications de leur compréhension.

5. CHALLENGE DE FRANCE MASCULIN SOFTBALL 2026

Les rencontres du Challenge de France Softball Masculin 2026 se tiendront du 1^{er} au 03 mai 2026 à **Évry-Courcouronnes (91)** avec les équipes suivantes :

- Contes Cobras
- Evry-Courcouronnes Pharaons
- Nice Cavigal
- Nogent-sur-Marne Bandits

Le calendrier officiel de la compétition est le suivant :



Chaque équipe devra transmettre à la CFS ses rosters joueurs et staff dédiés à la compétition (12 joueurs minimum, 17 joueurs maximum et avant le dimanche 26 avril 23h59).

Mise à jour : L'ensemble des clubs participants ont fourni leurs rosters joueurs et staffs dans le délai.

6. CHALLENGE DE FRANCE BASEBALL 2026

Les compositions des poules sont les suivantes :

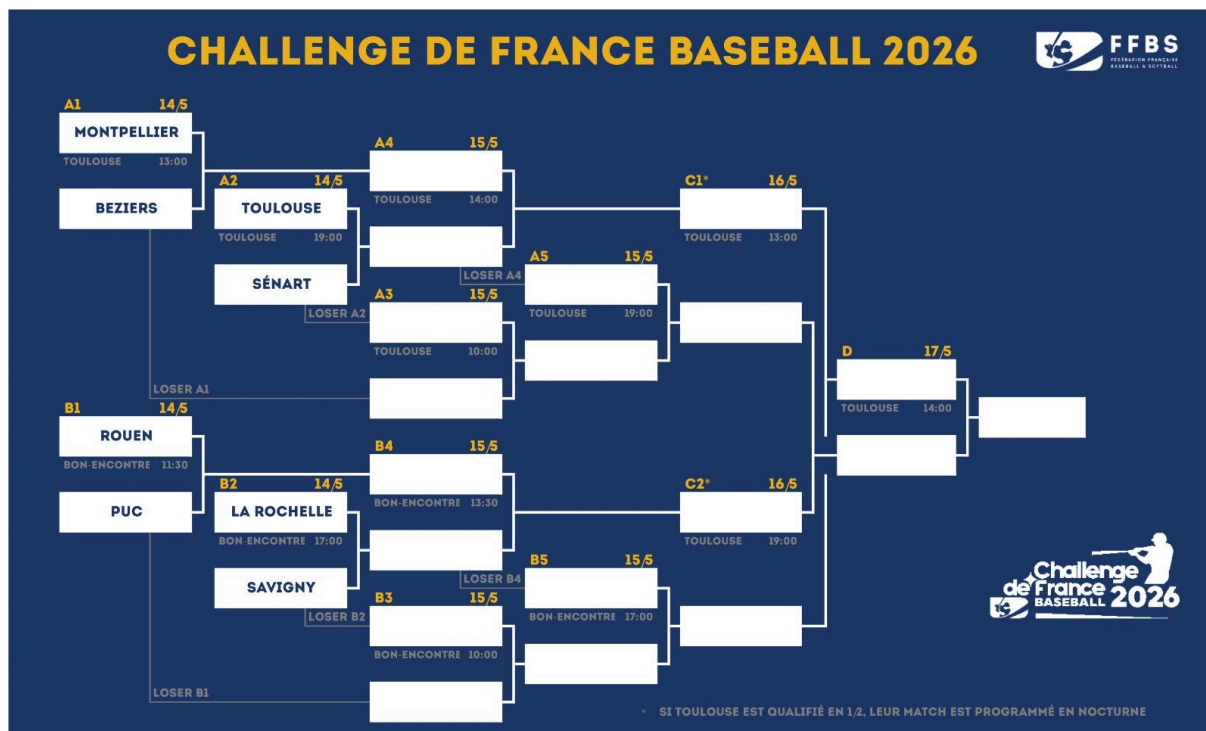
Poule A - Toulouse

- Béziers Pirates
- Montpellier Barracudas
- Sénart Templiers
- Stade Toulousain Tigers

Poule B - Bon Encontre

- La Rochelle Boucaniers
- Paris Université Club
- Rouen Huskies
- Savigny-sur-Orge Lions

Le calendrier officiel de la compétition est le suivant :



Chaque équipe devra **transmettre à la CFS ses rosters joueurs et staff** dédiés à la compétition (12 joueurs minimum, 22 joueurs maximum) et **remplir myWBSC avant le lundi 04 mai 23h59**.

La **réunion technique préalable à la compétition** se tiendra le **lundi 11 mai 2026 à 20h30 en visio conférence**.

7. CHALLENGE DE FRANCE FEMININ SOFTBALL 2026

Les rencontres du Challenge de France Softball Féminin 2026 se tiendront **du 23 au 25 mai 2026 à Valenciennes (59)** avec les équipes suivantes :

Poule A

- Colombes Wildcats
- Grenoble Grizzlys
- Saint-Raphael Commanches

Poule B

- Evry-Courcouronnes Pharaons
- Nice Cavigal
- Pessac Panthères

Chaque équipe devra **transmettre à la CFS ses rosters joueurs et staff** dédiés à la compétition (12 joueuses minimum, 17 joueuses maximum) et **remplir myWBSC avant le jeudi 14 mai 23h59**.

La **réunion technique préalable à la compétition** se tiendra le **mardi 19 mai 2026 à 20h30 en visio conférence**.

8. REPORTS, INVERSIONS ET CHANGEMENTS DE TERRAIN

Division 1 Baseball :

Les clubs des **Lions de de Savigny** et des **Tigers du Stade Toulousain** ont fait une demande de changement d'horaire pour les rencontres de la J4 de Division 1 Baseball (rencontre n°D10405).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 02 mai 2026 à 19h00.

ACCORD CFS

Les clubs du **PUC** et des **Lions de Savigny** ont fait une demande d'inversion et de changement d'horaires pour les rencontres des J5 et J13 de Division 1 Baseball (rencontre n°D10507 / D10508 / D11307 / D11308).

Demande : Jouer les deux rencontres de la J5 à Chartres le samedi 09 mai à partir de 17h00 et jouer les rencontres de la J13 à Pershing les samedi 1er et dimanche 02 août.

ACCORD CFS

Les clubs des **Boucaniers de la Rochelle** et des **Templiers de Sénart** ont fait une demande de changement d'horaire pour les rencontres de la J8 de Division 1 Baseball (rencontre n°D10805).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 13 juin 2026 à 17h00.

ACCORD CFS

Division 1 Softball Féminine :

Les clubs du **Cavigal de Nice** et des **Pharaons d'Evry-Courcouronnes** ont fait une demande de report pour les rencontres de la J7 de Division 1 Softball Féminine (rencontres n°D1F0703 et n°D1F0704).

Demande : Jouer la 1ère rencontre le samedi 16 mai à 19h00 et la 2ème rencontre le dimanche 17 mai à 11h00.

ACCORD CFS

Les clubs des **Grizzlys de Grenoble** et du **Cavigal de Nice** ont fait une demande de changement d'horaire pour les rencontres de la J9 de Division 1 Softball Féminine (rencontres n°D1F0903 et n°D1F0904).

Demande : Jouer les rencontres du dimanche 14 juin à partir de 10h00.

ACCORD CFS

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des **championnats nationaux 2026**, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

FIN DE SÉANCE

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, le présent procès-verbal est rédigé par le secrétaire de séance.

Sylvain PONGE
Président de séance

Vincent CASSIER
Secrétaire de séance

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée. L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT
(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball (9 rencontres)

Béziers

La Rochelle

Montpellier

PUC

Rouen

Savigny-sur-Orge

Sénart

Toulouse

D2 Baseball (6 rencontres)

Bréal-sous-Montfort

Clermont-Ferrand

Ermont

Meyzieu-Décines

Montigny-le-Bretonneux

Montpellier 2

Nice

Paris UC

Rouen 2

Valenciennes

D3 Baseball (6 rencontres)

Dunkerque

FLAHAUT Clovis
GAUDENTI Gautier
GUEANT Reynald
PILLONS Kevin
RUSSO Arnaud

Metz 2

Ronchin

BRUNARD Alexandre

Tourcoing

BERTIN Antoine

JEAMMOT Victor
MAOUCHE Saadi
YSEBAERT Vincent

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
OLIVRIE Guillaume
MORLIER Théo

Rennes

BEX Evan
BLASCO Antoine
LEYRIT Julien
ROCHA André Filipe
VERDIER Pierre

Féray

BRICHETEAU Florian
DIETRE Romaric
GUIGNET Jonathan
KASKIE Joseph William
MONNERET Etienne

Renards de la vallée

SANTIAGO Gabriel
SANTIAGO Thomas
VIGNEAU Cassandra

Anglet

La Rochelle 2

COMBES Lucas

Perpignan

FOUQUET Axel
FOUQUET Jim
LLUBERES Llulimin
LUSHER Ross

D1F Softball (8 rencontres)

Colombes

DELEGUE Manon
DOZOVA Nadia
DURASSIER Jenny
LABATUT Micha

OLLER Diego
VALET Martin

Montigny-le-Bretonneux 2

CASTRO Miguel
DEQUEN Baptiste
GUESMIA Ahmed-Zakaria
KLEIN Alban
MOTTAY Jonathan

Sénart 2

BARRETO José
KANDIAH Jay
TEYGEMAN Damien
VARGAS MARTINEZ Ricardo

Marseille

LANCON Kenan
WHITEHEAD Morgan

Saint-Romain-de-Jalionas

BAISSE--DEPONTIEU Paul
BOULARD Jordan
GRANDJEAN Maxens
ZUNIGA CASTILLO Marvin Edgardo

Eysines

Muret

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
LIMINIER Emma
PHILIPPE Christel

MEYER Estelle
 POLEY Christina Grace
 SOUICI Shahinèze
 TEN EYCK Marie
 VIGUIER Garance

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 SALZE Manureva

Pessac

HAYES Siobhan
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anais
 RIERA Camille
 TRAVERS Marion

Nice

BERTRAND Amandine
 BUGNA Anaisie
 DESSI Pamela
 GIRET Christelle
 GONFRIER Charlotte
 LOPEZ Amandine

Saint Raphaël

BRUNEL Marjorie
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline

D1M Softball (4 rencontres)

Contes

NAVARRO ALFARO Alexis
 MARI Alexandre
 PAPA Rony
 DALLONI Loic
 EMEREGILDO BATISTA Jose
 BERENQUER William
 LA ROSA Lucas
 VIANO Eric
 QUINTERO MORALES Robinson
 DIAVET Frederic

Nice

GRIMALDI Cyril
 HEMZACEK Thomas
 BUVAT Sylvain
 GONFRIER Benjamin
 SANCHEZ Romain
 DROUILLY Sebastien
 LUCANI Anthony
 MOINE Sébastien
 FERNANDEZ OLIVA Christian Ricardo
 SOLA Arnaud

Evry-Courcouronnes

MANGLE Lucas
 MARTINEZ-SCOTT Romain
 FERREIRA Vincent
 LAUNAY Christopher
 KESER Maxime
 LAUNAY Nicolas
 JOUHANNEAU Guillaume
 ROUCAN Florent
 BOUCHERON Jacques
 LE MESTRE Pierrick
 PEYRICHOU Florian
 LEMETTRE Paul

Nogent-sur-Marne

ESCOUTAY Matthieu
 COQUEL Guillaume
 SAMUEL Sebastien
 PERTUISOT Franck
 ANASTASIO Anthony
 LADANT Corentin
 DE AMORIM Nelson
 LANDAETA Rafael
 BENGMAIH Ilyass
 ELADOUI Raphael
 BIZERY Thomas
 LICITRA Pierre
 BOUVET Vincent

Grenoble

STRAMANDINO Remy
JOSSE Gautier
LECLAIRE Nicolas
HONG-VAN Luc
DESLAURIERS François
LETHIECQ Renan
LETHIECQ Robin
SOULIER Jean-Guillaume
LAVERGNE Thomas
BARBOTIN Alexis

Rouen

SCHEID Alexandre
CELIBERT Tanguy
PROUET Robin
LAURENT Paul
BENARD Raphaël
DEMANNEVILLE Mickaël
MAZA MARQUEZ René

PUC

GHULAMI Mukhtar Ali
ZAWISMY Max
PLUMER Mattéo
LUXI Emmanuel
ZBERRO Michael
DELANNOY Pierre
LUGAGNE-BOERSNER Edouard
ROMERO Matthieu
STUMPF Dillon

Toulouse

CARDONNE Blaise
NEUMANN Sebastien
DELPECH Yanaël
CHAMPIÉ Johan
BONJOUR Arnaud
DEVERCHERE Thibault
HOURMILOUGUÉ Frédéric
ADAM Guillaume
FOURBOUL Alexandre
PEREZ OJEDA Jose Gregorio
GAMBARDELLA Vincent
ADAMSKI Antoine